



## Les Flâneries passent par Foussemagne le 1<sup>er</sup> août



Le festival des Flâneries d'été est de retour dans 7 communes du Territoire de Belfort tous les mardis soir du 11 juillet au 22 août.

L'édition 2023 propose pour la première fois de jeunes artistes, les "Pépites des Flâneries", qui se produiront en première partie. La deuxième partie de soirée est consacrée au spectacle professionnel "Air de Jeux" de la Compagnie Pérégrin.

**Rendez-vous à Foussemagne, sur le parking du groupe scolaire, mardi 1<sup>er</sup> août à partir de 18h30, pour découvrir :**

- Eisa Azzoni, chanteuse, compositrice éclectique avec une base Gospel, Soul, RNB, Jazz ou encore Bossa.
- Emma Jaillet, chanteuse, auteure, compositrice et pianiste, qui reprend des chansons françaises et internationales.

## Sécheresse : premier niveau d'alerte

La période de septembre 2022 à mars 2023 a permis une recharge des nappes conforme aux normales. Cependant depuis plusieurs semaines, un fort déficit pluviométrique est observé.

Dans ce contexte et après consultation de la cellule de suivi opérationnelle et du comité ressource en eau, Raphaël SODINI, Préfet du Territoire de Belfort, a décidé par arrêté préfectoral de placer l'ensemble du département en situation d'ALERTE depuis le 19 juin.

Ce passage en ALERTE entraîne une première série de mesures de restriction des usages de l'eau. Parmi les plus significatives, il convient de noter :

- **interdiction de tout arrosage entre 8h et 20h** (sauf en cas d'utilisation d'eaux de pluie récupérées)
- **interdiction du remplissage et de la vidange des piscines** (sauf remise à niveau nocturne et premier remplissage)
- **interdiction de lavage des véhicules chez les particuliers** (autorisé uniquement avec du matériel haute pression chez les professionnels)

En cas d'aggravation, de nouvelles mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau pourront être prises.



## Interdiction de baignade à l'étang de la Marnière

Nous vous rappelons que la baignade est interdite à l'étang de la Marnière. La réglementation y est régie par l'arrêté du 4 juillet 2002 pris par le Conseil Départemental, propriétaire de cet étang.



## Fermeture de la mairie et de la médiathèque

La mairie sera fermée du **7 au 19 août inclus** ainsi que tous les **samedis matin** du 1<sup>er</sup> juillet au 2 septembre inclus. En cas d'urgence vous pouvez laisser un message sur notre répondeur téléphonique ou envoyer un mail.

La médiathèque sera fermée du **22 juillet inclus au 15 août inclus**.



## Eclairage public

Le Conseil Municipal remercie le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention de 35 000 € qui nous permettra de réaliser le passage en LED de l'éclairage public pour la totalité du village.

Les travaux débuteront cet automne pour un montant de 15 000 € HT après subvention.

Lundi 26 juin, à la Maison des Arches, Monsieur le Maire a eu le plaisir de recevoir Monsieur Florian Bouquet, Président du Département, ainsi qu'une vingtaine de Maires, réunis pour signer les conventions d'attribution de subventions.

Une enveloppe de 10 millions d'euros a été allouée pour aider l'ensemble des communes du département sur la période 2022-2028.



## Transport en commun

Depuis deux ans et demi, la Municipalité sollicite le Syndicat Mixte des Transports en Commun (Optymo) afin d'obtenir un passage plus important des bus à Foussemagne.

**Cette requête a été entendue et se traduira, à compter du 8 janvier 2024, par le passage d'une vingtaine de bus quotidiennement en direction de Belfort.**

Plus de précisions vous seront apportées cet automne.



Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

Anciens numéros : <https://www.foussemagne.fr/bulletins-municipaux.htm>



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - [www.foussemagne.com](http://www.foussemagne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ; [secretariat@foussemagne.com](mailto:secretariat@foussemagne.com) ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

## Recrutement Police Nationale



Les inscriptions pour le recrutement de policiers adjoints (emplois contractuels et locaux avec choix du département) sont ouvertes jusqu'au 19 juillet sur le site :

<https://www.devenirpolicier.fr/> ou en scannant le QR code.

Informations complémentaires : 03 87 16 13 69 ou [info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr](mailto:info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr)

### A la rencontre de nos commerçants, artisans et industriels :

#### PAGOT CAPUT

ZAC DE LA GLACIERE

90150 FOUSSEMAGNE

PAGOT-CAPUT, concession de matériel agricole avec un chiffre d'affaires d'environ 70 millions d'euros et 190 employés, est LA référence depuis plusieurs générations pour tous les agriculteurs du Nord-Est.

Créée en 1907 à Vesoul par Maurice Pagot, l'entreprise est devenue une aventure familiale et est gérée par la descendance depuis 8 générations.

Elle compte aujourd'hui 10 agences en Franche-Comté et dans les Vosges. Le Territoire de Belfort compte à lui seul environ 130 exploitations agricoles.

Nous avons poussé la porte de l'enseigne de Foussemagne donnant sur une boutique où petit outillage, pièces de rechange Kärcher, vêtements de protection, aspirateurs et nettoyeurs haute pression Kärcher (gamme professionnelle), outillage électroportatif, lubrifiant ... se partagent les étals.

Le cœur de métier de l'agence reste la vente et la réparation de matériel agricole. Des travaux d'agrandissement ne vont pas tarder à démarrer.

M. Prévost en est le responsable. Il exerce aussi les fonctions de Commercial et de chef d'atelier.

Foussemagne représente un chiffre d'affaires d'environ 6 à 8 millions d'euros dont 1 million est issu de l'activité réparation.

L'agence emploie 4 techniciens d'atelier confirmés et 1 apprenti, 1 magasinier, 1 secrétaire et recherche activement 1 technicien d'atelier supplémentaire en CDI. Si vous êtes titulaire d'un bac pro mécanique, envoyez votre candidature à M. Prévost.

Sébastien Prévost

Responsable d'agence / Commercial

Tel : 06-76-01-04-98 / 03-84-56-05-65

[s.prevost@pagot-caput.fr](mailto:s.prevost@pagot-caput.fr)



**PAGOT CAPUT**

**CLAAS**

